



Lettre ouverte

Mercredi 13 juin 2012

Lettre ouverte aux candidats du second tour des législatives 2012

Madame, Monsieur, les candidats présents en Bretagne au 2ème tour des élections législatives.

Ce dimanche 10 juin 2012, une partie des électeurs de votre circonscription a fait le choix de voter pour notre candidat lors du 1er tour des élections législatives et **nous tenions à les en remercier**, que ce soit pour leur soutien pendant la campagne, que pour leur confiance exprimée lors du scrutin.

Vous avez, suite au premier tour du 10 juin, été porté par le vote des Français au second tour des élections législatives. Vous serez donc peut être le/la prochain(e) député(e) de notre circonscription.

Le Parti Pirate l'annonce et le maintien : nous sommes et demeurerons indépendants. En accord avec nos principes nous n'appelons pas nos électeurs à voter pour l'un ou pour l'autre des candidats présents au second tour mais, afin de permettre à nos électeurs du premier tour de se décider dimanche, je vous transmets ce message d'interpellation sous forme de lettre ouverte dans l'espoir que vous prendrez le temps d'y répondre.

Le cas échéant, nous publieront votre réponse sur le site de la section bretonne du Parti Pirate (bretagne.partipirate.org) et la diffuserons auprès des électeurs de votre circonscription. Bien évidemment, chaque réponse argumentée est la bienvenue et permettra aux électeurs d'effectuer leur choix en toute connaissance de cause.

- Vous engagez-vous à lire dès à présent le programme du Parti Pirate?

<http://legislatives.partipirate.org/2012/notre-programme/>

- Si oui, quels points de ce programme défendrez-vous ?

- Si vous êtes élu, vous engagez-vous à répondre aux sollicitations du Parti Pirate ou de ses sympathisants et à prendre une position claire chaque fois que cela vous sera demandé ?

- Vous engagez-vous à légiférer pour que la proportionnelle soit instaurée aux prochains scrutins locaux et nationaux ? Si oui dans quelle mesure ?

- Vous engagez vous à signer la charte ANTICOR qui vise l'amélioration de nos institutions et la lutte contre la corruption et les conflits d'intérêts ? :

<http://anticor.files.wordpress.com/2012/05/charte-anticor-lc3a9gislatives-juin-2012.pdf>

- A défaut, quels points de cette charte vous engagez-vous à respecter ? Quels engagements concrets pouvez-vous prendre aujourd'hui en matière de transparence politique ?

- Vous engagez vous à publier votre salaire et vos notes de frais et à tout mettre en oeuvre pour que le déroulement de votre législature soit la plus transparente possible ?

- La fonction de député étant indemnisée à hauteur de 5200 € mensuels, il s'agit clairement d'une activité à plein temps : quels engagements pouvez-vous prendre ici en termes de noncumul des mandats ?

- Vous engagerez vous contre l'abstentionnisme à l'Assemblée, en garantissant à vos électeurs, une présence maximale.

- Vous engagerez vous à titre personnel à :

- Abroger les lois de contrôle d'internet (HADOPI, LOPPSI...)
- Interdire les brevets sur le vivant (animal, végétal...)
- Limiter le déploiement de la vidéo-surveillance
- Supprimer le fichage généralisé par l'État
- Vous positionner contre le vote électronique

- Quel sera LE point le plus important pour vous dans ce mandat de député au niveau local ?
Et au niveau national ?

En vous remerciant d'avance pour la qualité de vos réponses, nous vous souhaitons bonne chance dimanche à tous deux, et espérons que vous saurez faire de cette dernière semaine de campagne un captivant débat d'idées !

Dans l'attente de votre réponse, veuillez-agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées,

Cordialement,

William Aumand
Porte Parole du Parti Pirate Bretagne

Contact

<http://bretagne.partipirate.org>
bretagne@partipirate.org